

DÎNER-CONFÉRENCE

LES SERVICES DE PROXIMITÉ, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PAR LA COOPÉRATION.

« Il n'y a pas de territoires sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet »

(Devise du Pays Centre-Ouest Bretagne)

L'accès à des services de proximité est un droit fondamental, pourtant, dans plusieurs milieux il est de plus en plus difficile de s'en prévaloir et les chercheurs constatent que le manque de services de proximité est, dans la majorité des cas, le symptôme d'un problème beaucoup plus profond qui est celui de la dévitalisation du milieu.

En réaction à cette situation, dans plusieurs petites municipalités, on assiste à la création de coopératives ou à l'offre de nouveaux services dans des coopératives existantes dont l'objectif est justement de maintenir et d'offrir des services dits « de proximité ». Elles sont le résultat d'initiatives spontanées et isolées mais leur nombre nous fait croire qu'elles sont une réponse efficace à un besoin des populations vivant en milieu rural. En 2005, on recensait une cinquantaine de coopératives de services de proximité offrant une diversité de services à leur communauté. Quarante-deux d'entre elles étaient implantées dans des villages de moins de 2 500 habitants. Ces projets coopératifs sont pilotés par des leaders locaux, des membres du conseil municipal ou des dirigeants des coopératives bien implantées dans le milieu qui ont compris que le maintien de services dans leur communauté est essentiel pour en stimuler la vitalité et améliorer la qualité de vie des personnes qui y vivent. La formule coopérative est donc perçue comme une solution pour s'offrir des services et contribuer à revitaliser des communautés qui souhaitent se prendre en charge.

« En somme, la coopération représente encore aujourd'hui une formule privilégiée en ce qui concerne le maintien et l'amélioration des services de proximité en milieu rural. En intégrant les dimensions humaine, politique, sociale et économique, elle contribue, en outre, à renforcer le sentiment d'appartenance des individus à l'égard de leur milieu et de leur cadre de vie. »

(Simard, Novembre 2005, 122)

Devant ce phénomène, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a décidé de faire une analyse plus approfondie. Dans le cadre de ce projet d'un projet de recherche, un inventaire des coopératives de services de proximité a été réalisé de même que des analyses de cas de quelques coopératives et des consultations auprès d'accompagnateurs de projets et de chercheurs dans le domaine. Ces activités ont permis de constater qu'il n'existe pas de modèle de coopérative de services de proximité mais que certains facteurs doivent être pris en compte par les promoteurs de projets coopératifs car ils peuvent avoir une influence sur la réussite de leurs initiatives.

COOPÉRATIVES DE SERVICES DE PROXIMITÉ, Conseil Québec de la Coopération et de la Mutualité.